

[EN GRÈVE LE 1ER OCTOBRE]

La FSU, la CGT, Solidaires appellent à la grève le 1er octobre. Salaires, retraites : ces dossiers ne sont pas clos ! E. Macron a décidé de passer en force sur la réforme des retraites mais a été sanctionné par une lourde défaite aux élections législatives. Continuons de porter haut et fort nos revendications d'augmentation de salaires, des pensions et d'abrogation de la réforme des retraites. Le 1er octobre marque le début des discussions sur le budget de l'État et de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale. Le service public d'Éducation est au bord de l'asphyxie (**comme l'a rappelé l'intersyndicale à l'Assemblée nationale**) : d'autres choix budgétaires sont nécessaires. Alors que Bercy préconise de profiter cyniquement de la baisse démographique pour supprimer des postes, exigeons des moyens pour l'École publique !



[VOTRE AVIS FINAL DE RV DE CARRIÈRE]

Si vous avez eu un rendez-vous de carrière l'an dernier, vous avez dû recevoir en fin d'année scolaire les appréciations littérales de votre chef d'établissement et de l'IPR. **En septembre, vous êtes notifiés de l'avis Rectrice.** Cet avis est important puisque c'est en fonction de cet avis que sont ensuite prononcés les avancements accélérés au 7e et au 9e échelon, ainsi que la promotion à la Hors Classe.

Cet avis est contestable : s'il ne vous convient pas, s'il n'est pas cohérent avec les items et les appréciations littérales, s'il ne reflète pas vos échanges et votre valeur professionnelle, il vous faut le contester. Faites-le sans hésiter parce que les recours obtiennent très souvent satisfaction.

La procédure de recours est détaillée dans cet article (QR code ci-contre) : prenez contact avec les militant.es du SNES-FSU pour vous accompagner.



[AESH : L'ACCOMPAGNEMENT MÉRIDIDIEN]

La note de service du 24.07 précise les modalités de mise en œuvre de la loi du 27.05 sur la prise en charge par l'État de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap durant la pause méridienne. Le SNES-FSU est intervenu pour que cette note de service clarifie au mieux les droits des AESH notamment sur le temps de travail et le principe du volontariat.

Le SNES-FSU **ne se satisfait pas de ce « travailler plus pour gagner plus ».** Il revendique un temps plein sur la base de 24h d'accompagnement, une réelle revalorisation salariale, la reconnaissance du métier d'AESH, de ses qualifications, de la pénibilité du travail effectué.



[Dans les prochains jours]

- Bureau académique : mardi 24 septembre
- Réunion des élu-es SNES-FSU en Formation Spécialisée : jeudi 26 septembre

Pour agir ensemble, adhérez ou ré-adhérez
au SNES-FSU !

**Pour les salaires
pour les services
publics**

**pour l'abrogation
de la loi retraites**

en grève le 1 octobre !